

Compte rendu de la réunion du conseil municipal du 16 mai 2022

Présents : Didier Brun, Benjamin Ciemniowski, Marie-Christine Iglesias, Norbert Julier, Jean-Michel Maria, Brigitte Maupomé, Rosa Soulé Artozoul.

A donné procuration : Guillaume Arnaud à Benjamin Ciemniowski.

Absent : Morgan Lалуque.

Gestion des appartements communaux :

Résidence du Presbytère

Suite au problème récurrent de la présence de rats à la résidence du presbytère, la mairie a fait appel, une fois de plus, à une société de dératisation, laquelle est venue faire le point sur l'état des appartements, en présence de, monsieur Jean-Michel MARIA et l'employé communal Monsieur Charles GIL. Les locataires ont été prévenus au préalable par Madame Soule Artozoul. Tous les appartements ont pu être visités hormis l'appartement N° 2 (les locataires n'ont pas répondu). A la suite de la visite, la société de dératisation a établi un rapport dont copie sera jointe à un courrier de rappel concernant les règles d'hygiène à tous les locataires.

Aucune présence de rats n'a été constatée lors de la visite.

Une autorisation va être demandée au propriétaire qui jouxte le bâtiment du presbytère afin de regarder si des passages éventuels existent entre son bûcher et la résidence.

Un devis pour la mise en service de la barrière à la résidence du Presbytère a été demandé auprès de la société Laffont (installateur).

État des impayés des loyers communaux et des factures d'eau :

Il existe encore quelques impayés, des procédures judiciaires sont lancées afin de récupérer les sommes dues ..

Entretien des sentiers intercommunaux :

Une équipe de deux personnes doit être recrutée pour assurer l'entretien des chemins communautaires (sous la responsabilité du SIVOM) pendant la période estivale.

Les équipes de Saint Lary entretiennent les rues du village et arrosent l'ensemble des fleurs de la voirie une fois par semaine et assurent l'entretien du moulin de la mousquère en collaboration avec l'employé du SIVOM (Charles Gil).

Organisation des manifestations estivales sur la commune et événements sportifs :

La transhumance de Sailhan / Saint Lary Soulan est prévue le 29 mai à Soulan, le 3 juin Sailhan et le 4 juin Rieumajou . Les bergers Monsieur Dubouilh Fabrice et Anthony organiseront la montée aux estives.

Le groupement pastoral n'a pas souhaité participer.

Le feu de la Saint Jean au Moulin de la Mousquère devrait avoir lieu fin juin.

Guillaume Arnaud devrait faire part de la liste des évènements sportifs dans les prochains jours.

Planification de la relève des compteurs d'eau :

Benjamin Ciemniowski devrait effectuer la relève des compteurs d'eau fin juin / début juillet.

Questions diverses :

Monsieur le maire expose la nécessité de prendre un arrêté pour identifier l'impasse située le long de l'Eglise à droite. Cette identification est indispensable afin de réglementer le stationnement. Les membres du conseil, après en avoir délibéré, acceptent la dénomination « Impasse de l'Eglise » et délibèrent en ce sens.

La permanence pour tenir le bureau de vote pour les élections législatives est organisée d'un commun accord selon les possibilités des conseillers municipaux.

Le passage du Tour de France sur la commune de Sailhan est prévu le 20 juillet. La caravane est annoncée aux alentours de 14h43 et le passage des coureurs vers 16h23. A cet effet la municipalité prendra le ou les arrêté(s) nécessaire(s), la circulation sera réglementée ainsi que le stationnement.

Un déballe-tout sera organisé le 24 juillet par le comité des fêtes. Celui-ci aura lieu chez certains particuliers.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée vers 22h30.